

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 décembre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1490)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 601

présenté par
Mme Le Pen

ARTICLE 76

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les agriculteurs, dont les revenus se sont catastrophiquement dégradés depuis dix ans, ont totalement oubliés par le président de la République lors de son allocution du 10 décembre.

Le maintien de l'augmentation de la redevance pour pollutions diffuses (RPD) devrait coûter, selon les syndicats agricoles, 100 millions d'euros aux exploitants français. Une véritable aberration qui ne pourra que fragiliser nos agriculteurs face à la concurrence féroce des leurs collègues des autres pays membres qui ne seront, eux, pas soumis à ce genre de mesures punitives.

Ruinés par la dérégularisation du secteur, broyés par la concurrence déloyale qui en découle et brimés les lubies écolos des derniers gouvernements, les agriculteurs doivent d'urgence être libéré de ce fardeau injuste.

Cet amendement propose de supprimer l'augmentation de la redevance pour pollutions diffuses (RPD).